

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Société de gestion :



Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

- L'objectif de ce Fonds est de fournir à ses adhérents un outil d'investissement diversifié sur le marché financier régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en utilisant toutes les opportunités offertes par ce marché afin d'assurer aux agents de la CIE une retraite paisible.
- Les indicateurs de référence du Fonds sont l'indice BRVM 10 (50%) et la courbe de taux zéro coupon des émetteurs du Marché des Titres Publics de la zone UEMOA mise en place par l'Agence UMOA-Titres pour les titres de taux (50%).
- Ce Fonds est un Fonds d'Investissement Alternatif prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) géré activement, dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion de la Société de Gestion, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du Fonds est au moins partiellement basé sur ses indicateurs. Toutefois, la stratégie d'investissement du Fonds ne dépend pas de ses indicateurs. La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, ses positions et pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de ses indicateurs. De la même façon, le portefeuille peut différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels des pondérations des indicateurs de référence. Aucune contrainte n'est fixée quant au niveau de ces écarts.
- Les principaux moteurs de performance du Fonds sont les suivants :
 - (i) Les actions : Le Fonds pourra être investi et exposé à hauteur 70% au plus de son actif net, hors liquidité, en actions et titres assimilés, en droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ou sur tout autre marché réglementé en fonctionnement régulier et ouvert au public au sein de l'UMOA. Toutefois, le Fonds devra investir au moins 30% de son actif dans des actions de la CIE et toute société liée du Groupe ERANOVE. L'investissement peut concerner les petites, moyennes et grandes capitalisations sans contrainte sectorielle ou géographique. Le choix des actions est déterminé par les études financières, les réunions organisées par les sociétés cibles, les échanges effectuées avec ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien. Les critères retenus sont selon les cas, la valeur d'actif, le rendement, la croissance ou la qualité des dirigeants.
 - (ii) Les produits de taux : L'actif net du Fonds pourra être investi et exposé à hauteur de 70% au plus de son actif net en produits obligataires à taux fixe publics et/ou privés et en produits monétaires. Aucune contrainte n'est imposée sur la sensibilité des titres choisis. Les titres obligataires sur lesquels le Fonds pourra investir sont :
 - Les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de l'Union ou par placement privé.
 - Les bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de l'Union.
 - Les valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de l'Union.
 - Les valeurs mobilières émises sur le marché monétaire.
 - Les parts d'OPCVM « obligations et autres titres de créances ».La décision d'acquérir, de conserver ou de céder les produits de taux se fonde sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité des titres ainsi qu'en fonction des conditions de marché.
 - (iii) Le Fonds peut détenir des liquidités à hauteur de 20% au plus de son actif net, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs.
 - (iv) Les placements envisagés dans des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire autres que ceux cités ci-dessus ne pourront excéder 10% de l'actif du Fonds. Dans ce cas, le Fonds ne pourra investir plus de 20% des 10% de son actif au sein d'une même entité et contrepartie.

Profil de risque et de rendement

A risque faible

A risque élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur se base sur la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce Fonds est classé en catégorie 3 en raison de sa politique d'Investment qui consiste à :
 - Investir principalement dans des actions à faible volatilité et à fort rendement ;
 - Investir dans une majorité d'obligations étatiques ;
 - Investir en faible proportion dans des actions à fort potentiel de plus-value et des placements privés.
- Le Fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce Fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- Risque de crédit : Le risque de taux se traduit par une variation à la baisse de la valeur liquidative en cas de nouvelles émissions obligataires à taux plus élevé sur le marché. Lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt sur le marché, cela peut entraîner la chute de la valeur de revente à taux fixe de l'obligation en circulation. En conséquence, une baisse de la valeur des titres déjà en portefeuille, et donc de la valeur liquidative. Inversement, une baisse des taux d'intérêt de nouvelles obligations peut entraîner une hausse de la valeur de la poche obligataire du portefeuille.
- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds.

Autres informations :

- La durée de placement correspond à la durée du contrat de travail de l'agent à la CIE. Les avoirs des ex-agents pourront continuer d'être placés selon des modalités et une durée définie par les conventions entre les adhérents et la société promotrice.
- Le contrat de travail signé par le personnel CIE constitue un engagement irrévocable de souscription au FCPE. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées à la DRH de l'Employeur reçues et traités au niveau de la Société de Gestion, sur la base de la dernière valeur liquidative disponible (la dernière valeur liquidative publiée) sans commission de souscription.
- Les conditions à remplir pour effectuer un rachat sont décrites dans le prospectus.
- Cette part est une part de capitalisation. Cela implique que les résultats des exercices antérieurs, les reports à nouveau augmentés ou diminués des régularisations correspondantes constatées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat, les dividendes et les intérêts de l'exercice en cours perçus par le Fonds ne sont pas distribués mais réinvestis dans l'optique d'accroître la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Commissions de souscription et de rachat

| Frais à la charge des souscripteurs prélevés lors des souscriptions et des rachats | Assiette | Taux |
|--|----------|------|
| Commission de souscription non acquise au Fonds | Néant | 0% |
| Commission de souscription acquise au Fonds | Néant | 0% |
| Commission de rachat non acquise au Fonds | Néant | 0% |
| Commission de rachat acquise au Fonds | Néant | 0% |

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les commissions de souscription et de rachat affichées constituent les maximas applicables et sont acquises à la Société de Gestion.

Frais de gestion

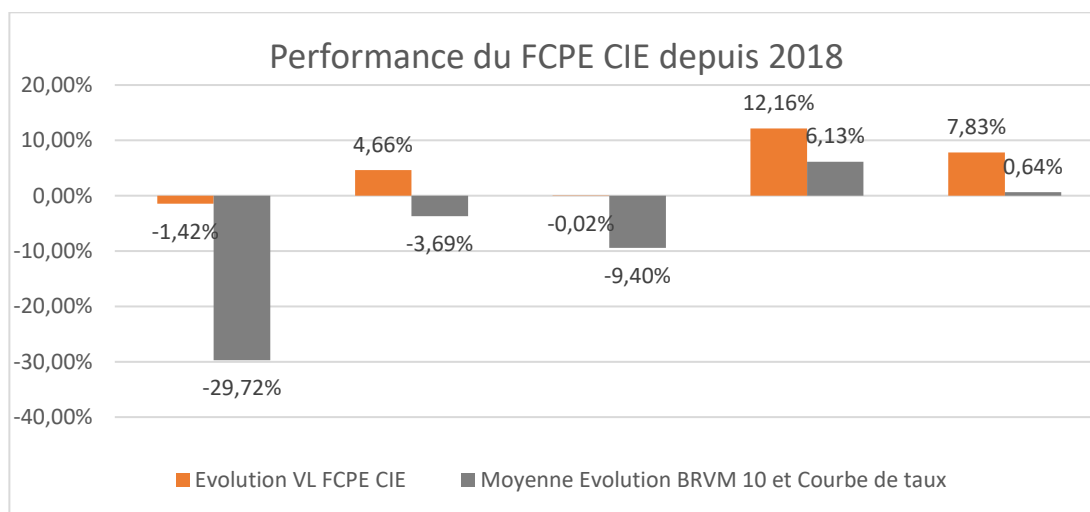
| Frais prélevés par le Fonds en N-1 | Montant | Taux |
|--|-------------|--------|
| Frais courants (les frais de gestion, du Dépositaire, du CAC et de l'AMF-UMOA) | 565 260 728 | 1,49% |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines conditions (frais relatifs aux tournées de sensibilisation et aux jetons de présence des membres du Comité de Surveillance) | 1 600 000 | 0,004% |
| Commission de performance | 0 | 0% |

Les frais courants sont constitués de divers frais prélevés du 01/01/2022 au 31/12/2022 (frais de gestion, droit de garde, frais bancaires, redevance de l'AMF-UMOA, commission sur actifs sous gestion). Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au Prospectus disponible sur le site internet www.sga2e.ci

Performances passées

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Cet OPCVM a été agréé le 29 novembre 2008 et se conforme dans sa gestion, son organisation et son fonctionnement à l'ensemble de la réglementation édictée par l'AMF-UMOA.
- Les performances affichées sont calculées en FCFA.
- La gestion de ce Fonds n'est pas indiciaire, les indicateurs présentés sont des indicateurs de référence.



Informations pratiques

- Les actifs du Fonds seront conservés auprès de Société Générale Capital Securities West Africa (SG- CSWA), Adresse : Abidjan-Cocody, Ivoire Trade Center, tour A-2e étage, à l'angle du boulevard Hassan II et de la rue Booker Washington. - 01 BP 1355 Abidjan 01
- Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que le Règlement du Fonds sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Société de Gestion pour les Agents de l'Eau et de l'Electricité S.A (SGA2E), Adresse : Abidjan-Plateau-Avenue Houdaille-Immeuble SIDAM-3^e Etage, Tel : (+225) 27 21 23 69 65, BP : 01 BP 6932 Abidjan 01, E-mail : info@sga2e.ci, Site : www.sga2e.ci
- La Valeur Liquidative calculée chaque lundi à 11 heures 30 minutes sur la base des cours de clôture du vendredi est publiée tous les mardis par voie d'affichage dans les locaux de la Société de Gestion, au siège du Promoteur et auprès des DC, DR et DU de la CIE.
- En l'état actuel de la législation applicable en Côte d'Ivoire, les revenus financiers des personnes physiques issus des investissements dans le FCPE ne sont pas imposés.
- La responsabilité de SGA2E ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.
- Cet OPCVM est agréé et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA sous le numéro FCP/08-005.
- SGA2E est agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA sous le numéro SG/11-001.
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2021.